

La Direction doit financer seule le RSR

FO Energie et Mines l'indiquait dans ses précédentes communications :

En l'absence de signature des Organisations Syndicales, **c'est à la Direction d'ERDF et de GrDF de payer SEULE** la mise en place du Régime Supplémentaire de Retraite.

Contrairement aux affirmations de la CFE CGC, il y aura donc bien la mise en place d'un RSR à ERDF et à GrDF car la loi l'impose !

La décision de FO Energie et Mines de ne pas signer le RSR, n'est pas dogmatique. Elle n'a pour but que la défense des intérêts des salariés.

Le RSR devra être mis en place **sans cotisation supplémentaire pour les agents**, ce qui préserve donc leur pouvoir d'achat.

Le RSR devra être intégralement financé par la Direction qui peut décider d'y consacrer bien plus que le 1% minimum de masse salariale fixé par le législateur...

Une occasion pour la Direction de se réinvestir

FO Energie et Mines rappelle que depuis la mise en place de la CNIEG, la participation des employeurs au financement des retraites est passée de **63% à 29,38%**

**Dans le même temps, la cotisation des salariés
est passée de 7,85% à 12,13%
et elle aurait encore augmenté !**

FO Energie et Mines considère que le RSR sans cotisation supplémentaire pour le personnel, est donc un juste retour des choses...

Pensez à Vous
Rejoignez nous

www.fnem-fo.org